



Le Petit-Saguenay

NO 36 | MAI 2021

Mot du maire

Économie : une pluie de bonnes nouvelles pour le milieu!

Comme pour nous préparer un été chaud, une pluie d'annonces d'investissement a déferlé sur Petit-Saguenay à la fin du mois d'avril. En effet, le gouvernement du Québec a dévoilé 5 aides financières qui seront versées au cours des prochaines années à la municipalité, à des entreprises et à des organismes de Petit-Saguenay. Les investissements qui seront réalisés témoignent du dynamisme de notre communauté, qui prend tous les moyens pour se développer et assurer son avenir.

D'abord, un investissement de 7 M\$ a été annoncé pour moderniser la Scierie Petit-Saguenay,

projet qui sera réalisé grâce à une subvention de 1 M\$ du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs. Les travaux, qui se dérouleront sur un an, représentent le plus important investissement de l'histoire de Petit-Saguenay depuis la construction de cette même usine en 1968 !

Trois projets dans les loisirs et le sport seront également réalisés, grâce à près de 330 000 \$ de subventions obtenues auprès du ministère de l'Éducation :

- L'aménagement d'une douzaine de pistes sur Les Sommets du Fjord
- La reconstruction à neuf de la piste d'hébertisme et la réfection des sentiers du Village-Vacances Petit-Saguenay

- La mise à niveau du terrain de balle, avec notamment l'ajout d'éclairage

Une dernière annonce nous réjouit particulièrement, puisque le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a divulgué qu'une entente de virilisation sera conclue avec la MRC du Fjord et trois municipalités de son territoire, soit celles de Petit-Saguenay, de Rivière-Éternité et de Bégin. Cette entente est assortie d'une enveloppe annuelle de 239 720 \$ qui pourra être utilisée par les municipalités pour réaliser leurs projets de développement. C'est un apport d'argent neuf qui sera très utile pour accélérer les investissements sur le territoire !

De nouveaux occupants pour les Ateliers Bois de Fer

C'est maintenant officiel, David Gaudreault deviendra l'unique propriétaire du bâtiment des Ateliers Bois de Fer, où il continuera d'opérer une boutique de forge d'art. Le reste des locaux seront loués à de petites entreprises qui désirent avoir pignon sur rue. La Coop Minuit moins cinq, présentement implantée au Centre communautaire La Petite École à L'Anse-Saint-Jean, y déménagera bientôt ses ateliers et ouvrira une friperie dans l'ancienne salle de démonstration. C'est un heureux dénouement pour cette magnifique bâtisse qui conserve sa vocation commerciale !

Nous avons besoin de nouvelles idées pour les POPS!

Le comité de sélection s'active !

Les Produits originaux de Petit-Saguenay (POPS) sont de retour en préparation de la saison estivale. Les POPS visent la mise en valeur des produits, bruts ou transformés, des services rendus à la communauté, des œuvres ou des points de vue qui distinguent Petit-Saguenay. En plus de favoriser l'achat local, la démarche sert également à raviver la fierté et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Les POPS permettent de mousser l'intérêt pour des produits plus symboliques, comme des paysages ou des personnages marquant de notre communauté. C'est une reconnaissance qui construit notre identité collective. De l'autre côté, il est important également de présenter des produits qui peuvent être commercialisés, afin d'avoir des retombées économiques concrètes de

cette certification hors du commun.

Pour l'édition 2021, nous invitons la population à proposer des candidatures dans trois catégories : 1) Territoire et paysage; 2) Produits et services, et; 3) Arts et artisanat.

Les produits qui n'ont pas été sélectionnés l'an passé seront de nouveau éligibles cette année. En complément, le comité s'occupe de rejoindre les entreprises ciblées pour étoffer l'offre de propositions.

Finalement, les citoyens et les citoyennes sont invités à partager leurs propositions via le formulaire au petit-saguenay.com/pops, ou en contactant Corinne Asselin au 418-292-2323 poste 3311.

L'initiative des produits originaux certifiés fait des petits

La démarche suscite l'intérêt des communautés qui souhaitent revaloriser les trésors qui se cachent dans

les villages et a ruralité. Nous pourrions vous dévoiler bientôt l'identité d'une nouvelle communauté qui a décidé de suivre le pas et d'embarquer dans cette aventure aux côtés de Petit-Saguenay, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Camille!

Fred Pellerin demeure impliqué dans le développement de ce réseau de promotion des produits locaux et il est enthousiaste à l'idée de collaborer de nouveau à la promotion de ce projet qui tisse des liens entre les communautés du Québec.

Le dévoilement de cette nouvelle édition de POPS se fera dans le cadre du lancement de la programmation culturelle et touristique de Petit-Saguenay dans les prochains mois. Celui-ci se fera en collaboration avec les villages impliqués dans le projet.

Assemblée Générale Annuelle du CDE

Le Comité de développement économique tiendra son assemblée générale annuelle le 19 mai 2021 à 19h. Cette assemblée se tiendra sur la plateforme Zoom en utilisant l'identifiant suivant : 862 5365 0500. Cette assemblée permettra de faire le point sur le travail du CDE au cours des deux dernières années.

L'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
4. Présentation des états financiers
5. Prévisions budgétaires
6. Nomination d'un vérificateur
7. Présentation du rapport du conseil d'administration
8. Ratification des actes des administrateurs
9. Plan d'action annuel
10. Élections
11. Varia
12. Levée de la rencontre

Petit-Saguenay se refait une beauté

Le renouvellement de l'image de marque et du site web sont deux éléments essentiels de la stratégie d'attractivité de Petit-Saguenay. Ces projets progressent rapidement et les résultats de ce travail devraient vous être dévoilés très bientôt. Une équipe motivée se dévoue à trouver une façon originale et dynamique de présenter le nouveau saguenois d'ici la mi-juin.

Les maquettes du nouveau logo et de l'univers graphique dans lequel il s'inscrit ont été présentées au conseil municipal du lundi 3 mai dernier. Les premières impressions ont été généralement favorables. Quelques détails seront finalisés dans les prochains jours afin que la nouvelle identité visuelle de Petit-Saguenay soit déployée sur le nouveau site web, les vidéos promotionnelles, l'affichage des sentiers ainsi que les communications sur les réseaux sociaux. La nouvelle facture visuelle pourra par la suite servir d'autres usages. On peut penser notamment à la promotion des activités socioculturelles telles que l'animation du quai, les tours contés Odyssée ou l'exposition culturelle. On peut aussi penser aux activités de promotion touristique, comme le rafraichissement de la carte touristique de Petit-Saguenay, ou aux campagnes pour attirer de nouveaux arrivants comme celle qui sera déployée pour recruter des intéressé(e)s pour le projet d'éco-quartier.

L'engouement sans précédent des Québécois(e)s pour les activités de plein air, leur besoin de beauté et de grands espaces et l'intérêt des familles envers le milieu de vie saguenois représentent autant d'opportunité à saisir pour assurer la poursuite du développement du milieu.

Démarche MADA : Renouvellement de la politique des aînés

La consultation citoyenne adressée aux 55 ans et plus s'est terminée le 15 avril dernier. Les personnes de 70 ans et plus ont été contactées par téléphone par les membres du comité MADA. Celui-ci est satisfait du taux de participation et tient à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Celui-ci permettra d'élaborer un plan d'action concret qui soutiennent le vieillissement actif à Petit-Saguenay.

Suite à l'analyse des résultats de la consultation, l'étape suivante consiste à élaborer un plan d'action. Le comité a déjà entamé le travail et compte bien le finaliser à temps pour prévoir le dépôt, s'il y a lieu, de demandes de subventions pour financer des actions qui visent à favoriser l'inclusion sociale et le vieillissement actif des aînés d'ici la fin du mois de mai.



Retour sur la consultation publique sur l'avenir du coeur du village

Le processus de consultation publique sur le projet de réaménagement du coeur du village s'est divisé en deux séances distinctes au cours du mois d'avril. La première, tenue sous la forme d'un atelier de concertation, a réuni les voisins immédiats, résidentiels et commerciaux, de la promenade au coeur du village. Dans une deuxième séance, une assemblée publique ouverte à l'ensemble de la population a pris la forme d'une présentation des plans proposés pour le projet par la firme d'urbanisme EXT. Conseil. Ce sont Mrs François Hains et Yves-Michel Garant qui ont partagé leur proposition et répondu aux questions de l'assemblée. Ces exercices de participation citoyenne ont donné lieu à des échanges enrichissants qui permettront de bonifier le projet afin qu'ils répondent aux besoins et aux attentes exprimés par la communauté.

L'ensemble du projet est composé de 3 phases majeures : la reconstruction de la promenade, le réaménagement du parc de la Croix ainsi que la construction d'un pont piéton pour éventuellement lier les deux zones en un tout harmonieux. Les plans qui portent plus spécifiquement sur la reconstruction de la promenade la présente comme un lieu de passage central de la composition du coeur villageois.

Certains aspects liés à des considérations sur l'accessibilité à la promenade ont été abordés plus fréquemment dans les ateliers participatifs ou lors de la période de questions. Entre autres, il a été proposé de bonifier la proposition de mobilier urbain dans un souci d'inclusivité pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite. De plus, il a été discuté de la possibilité d'aménager un espace de stationnement derrière la caisse, afin de réserver l'usage des stationnements adjacents à la promenade aux visiteurs ainsi qu'aux clients des com-

merces à proximité. Finalement, il a été suggéré de profiter de cette occasion pour intégrer des services à l'usage des cyclistes, notamment des espaces de stationnements, un abreuvoir ainsi qu'une bici-borne. Par ailleurs, les dispositions favorisant la mobilité piétonne ont été particulièrement appréciées par les participant(e)s.

Voilà un bref survol du processus consultation qui a lieu virtuellement pour se soumettre aux contraintes sanitaires liées à la situation de COVID-19. Si vous n'avez pas pu assister à ces séances consultatives, vous pouvez toujours nous laisser votre avis en remplissant le formulaire disponible sur le site de la municipalité. Le but de recueillir les avis citoyens est de bonifier la proposition initiale afin de construire un coeur villageois apprécié de toute la communauté!

Urbanisme et travaux publics

Versement des taxes

Le prochain versement des taxes municipales se fera le 1^{er} juin. Nous vous rappelons que le congé d'intérêt est maintenant terminé depuis le 31 mars dernier.

Sensibilisation au compostage

Saviez-vous que la matière organique compose environ 47% des déchets que vous produisez? Le compostage est un moyen efficace de réduire la quantité de déchets qui se dirigent vers les sites d'enfouissement, tout en utilisant les matières organiques pour en faire de l'engrais. Les prochaines collectes de compostage se feront les vendredis 14 et le 28 mai, ainsi que tous les vendredis suivants du 11 juin jusqu'au 15 septembre.

Plusieurs petites astuces peuvent faciliter la collecte des matières résiduelles: vous pouvez par exemple fabriquer un sac avec une feuille de papier journal pour tapisser le fond de votre petit bac dans le but d'aider le transfert de la vidange. Pour en apprendre davantage sur les bienfaits du compostage ou découvrir d'autres trucs, visitez monbac-brun.com!

Collecte des encombrants

Vous avez des meubles ou autres encombrants dont vous désirez vous départir? Prenez note que vous pourrez les disposer en bordure de route le 11 mai prochain afin que ceux-ci soient prêts pour la collecte des encombrants qui se fera le 12 mai. Rappelez-vous que la collecte peut prendre quelques jours.

Également, la collecte des résidus dangereux (peinture, solvant, aérosols, batteries, produits ménagers, bom-

bonnes de propane, huiles, etc.) se fera le 29 mai entre 9h00 et 12h00. Vous pouvez visiter la page Matières résiduelles dans la section Affaires municipale de notre site web petit-saguenay.com.

Abris temporaires

Nous désirons vous rappeler qu'à partir du 1^{er} mai, tous les abris temporaires doivent être démontés et retirés. Ceux-ci pourront être réinstallés au début de l'automne prochain, en date du 1^{er} octobre 2021.

Roulottes sur terrain privé

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'installer des roulottes dites saisonnières sur des terrains ne possédant aucune habitation (terrain vague). Dans le cas d'un terrain possédant une habitation, les propriétaires ont le droit d'installer une seule roulotte dite saisonnière et celle-ci doit être branchée à une installation septique conforme.

Tout terrain ne peut accueillir plus d'une roulotte par terrain (la vôtre incluse). Vous devez vous procurer un permis auprès de l'inspectrice municipale au coût de 200\$.

À l'attention des propriétaires de chiens

Petit-Saguenay est réputé pour être un village propre et soigné. Dans cette optique, nous vous rappelons qu'il est important de ramasser les excréments de vos animaux domestiques et de disposer de ceux-ci dans les poubelles mises à votre disposition. Nous vous remercions de contribuer au maintien de la propreté des lieux publics.

Services de garde

La dernière garderie en milieu familial dans les municipalités de Petit-Saguenay et de L'Anse-Saint-Jean fermera bientôt ses portes. Une halte-garderie ouvrira temporairement du côté de La Petite École à L'Anse-Saint-Jean.

Nous devons trouver une solution pour conserver un tel service à moyen terme à Petit-Saguenay. C'est pourquoi nous invitons toute personne qui serait intéressée à offrir un tel service à communiquer avec nous. Des aides financières supplémentaires seront annoncées prochainement par le gouvernement du Québec pour les garderies en milieu familial.

Besoin de logement pour les travailleuses et travailleurs saisonniers

Une crise du logement sévit à divers degrés dans plusieurs régions du Québec, et Petit-Saguenay n'y fait pas exception. Dans ce contexte, nous souhaitons lancer un appel à tous pour loger les travailleurs saisonniers qui arrivent progressivement à partir de la mi-mai. Nous avons déjà fait des démarches en ce sens, mais l'offre de logement locatif à moyen long terme est actuellement très limitée.

Si vous avez un logement inoccupé, ou une chambre privée dans votre résidence que vous seriez intéressé(e) à louer, contactez Corinne Asselin au 418-272-2323 poste 3311. Celle-ci pourra vous mettre en contact avec les personnes qui cherchent à se loger rapidement pour la saison estivale. Il s'agit d'une belle façon de soutenir les entreprises locales tout en bénéficiant d'un revenu mensuel additionnel.